

Réunion du conseil municipal de Rosières

Samedi 10 juin 2017

Syndicat Départemental d'Energies de la Haute - Loire :

Le conseil municipal valide à l'unanimité l'adhésion à un groupement de commandes pour l'achat d'énergies proposée par le Syndicat Départemental d'Energies de la Haute-Loire.

Défibrillateur :

Sachant que le contrat de maintenance sur l'actuel défibrillateur de la maison de santé s'arrête en février 2018, la municipalité envisage de le remplacer très prochainement.

Il est donc décidé de rencontrer différents fournisseurs.

Décisions modificatives budgétaires :

- 910 euros pris sur les restes à réaliser seront utilisés pour la mise en valeur des ravins.
- 4 700 euros pour l'acquisition d'une balayeuse pris sur les restes à réaliser
- Transfert du compte 20 au compte 21 pour un total de 3 800 euros concernant la signalétique du chemin de la Galoche.

Les décisions modificatives sont approuvées à l'unanimité

Inscription école :

Une demande nous est faite concernant l'inscription d'un enfant de Rosières à l'école maternelle de la commune d'Aiguilhe.

Avant de prendre une décision les élus rencontreront la maman de l'enfant.

Aménagement Ravins de Corboeuf :

Le conseil municipal retient le principe d'une étude pour l'éclairage et l'aménagement des ravins de Corboeuf.

Certains élus se rendront à Boudes soit le 2 septembre 2017 soit le 30 septembre 2017 pour voir l'aménagement réalisé sur un site argileux.

TAP et rythmes scolaires :

Un nouveau décret doit autoriser l'abandon des TAP et le retour à la semaine de 4 jours pour l'année scolaire 2017/2018. Le conseil doit donc se prononcer et voter.

Vote pour l'arrêt des activités périscolaires :

10 pour, 1 abstention

Vote pour un retour à la semaine de 4 jours :

10 pour, 1 abstention

Le retour à la semaine de 4 jours doit aussi être voté en conseil d'école le 22 juin.

Maison Rancon à la Girine:

La SEM (société d'économie mixte) est venue à Rosières pour visiter ce site. Ils vont faire une étude pour savoir si le projet peut aboutir.

Crèche Le Pays imaginaire :

Le bruit court que la crèche de Rosières fermerait ; ce qui est évidemment faux. Le président de l'agglomération a donc fait un courrier à Mr le Maire qui confirme qu'il est hors de question que cette structure ferme car elle est essentielle pour beaucoup de familles

Ravins de Corboeuf /Achat terrain Perbet Gouteyron :

Serge Gidon, adjoint, nous informe que Madame Perbet s'est rétractée et ne souhaite plus nous vendre son terrain. Le Conseil Municipal prend acte de cette position.